



Travaux de facades empechant le fonctionnement d'un restaurant

Par **sabykd**, le **22/04/2008** à **14:47**

Bonjour,

Voici mon problème.

J'ai acheté en avril 2007 un fond de commerce dont la restauration est l'activité.

Or il y a eu des travaux de facades en janvier et février 2008 qui empechaient le fonctionnement de mon restaurant (la clientèle ne pouvait entrer à cause de l'échafaudage). Le problème c'est que ma propriétaire ne m'avait prévenu ni verbalement, ni par écrit lors de la signature du bail.

Pouvez vous me dire quels recours je peux avoir et la procédure à suivre car ces travaux m'ont mit dans une situation financière très grave.

Merci pour vos réponses.